

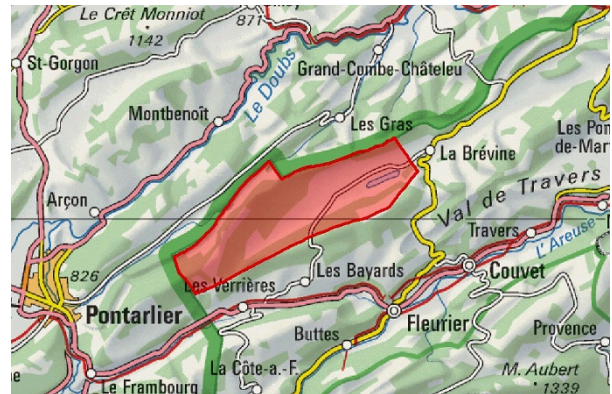


IFP 1005 Vallée de La Brévine

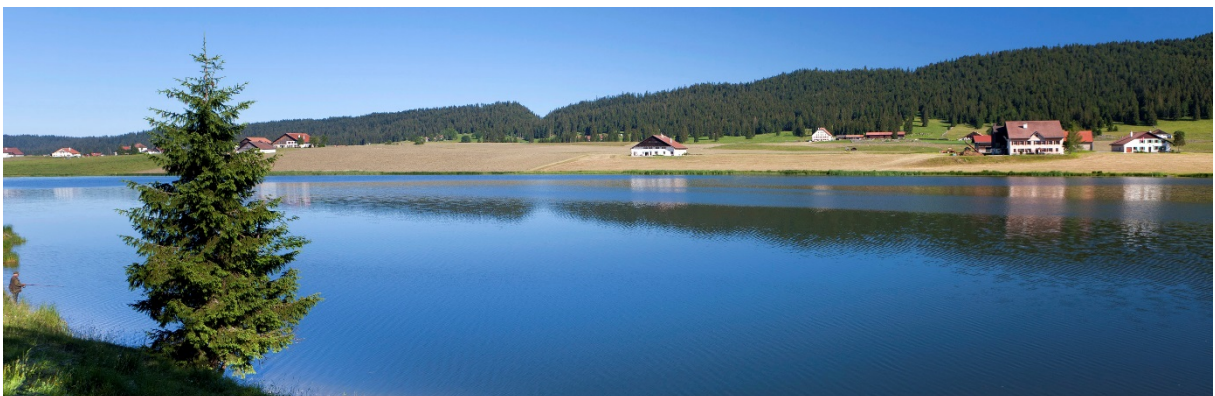
Canton	Communes	Surface
Neuchâtel	La Brévine, Les Verrières, Val-de-Travers	4192 ha



Le lac des Taillères



IFP 1005 Vallée de La Brévine



Le lac des Taillères depuis la rive sud



Pâturages boisés au Chincul



Architecture typique de la Vallée de La Brévine

1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Ensemble paysager avec structures parcellaires traditionnelles des hautes vallées jurassiennes
- 1.2 Grand bassin fermé jurassien occupé par un lac
- 1.3 Mosaïque de forêts, de prairies sèches et de pâturages boisés
- 1.4 Grands complexes de pâturages secs
- 1.5 Riche réseau de milieux humides, de tourbières et de plans d'eau
- 1.6 Formes géomorphologiques remarquables, comme les dolines, les emposieux ou les lapiaz
- 1.7 Habitat très important d'une flore et d'une faune très diversifiées et en particulier d'oiseaux forestiers
- 1.8 Habitat rural traditionnel très bien préservé avec bâtiments caractéristiques et murs de pierres sèches

2 Description

2.1 Caractère du paysage

La Vallée de La Brévine, surnommée Sibérie de la Suisse en raison de son climat très froid en hiver, occupe une vaste dépression orientée sud-ouest – nord-est. Le fond de la vallée est situé entre 1035 et 1055 m d'altitude et les versants s'étendent sur quelques centaines de mètres. Paysage à la trame très régulière, la Vallée de La Brévine a longtemps été relativement isolée du reste du Jura du fait des hauts reliefs longitudinaux, ce qui a contribué à la bonne préservation du paysage traditionnel.

Le centre de cette vallée fermée, autrefois constitué de vastes marécages et de tourbières, est riche en prairies et porte les marques d'une exploitation agricole dominée par l'élevage. Adossé en pied de versant et orienté sud-ouest – nord-est, le lac des Taillères est l'un des rares lacs de la haute chaîne du Jura suisse. À l'instar de nombreuses vallées de la chaîne jurassienne, la Vallée de La Brévine se caractérise par un fond plat portant les marques de l'exploitation de la tourbe et de l'élevage. Le fond de la vallée est pratiquement dépourvu de forêt, à l'exception de celles qui marquent la présence des tourbières et contrairement aux flancs largement boisés qui l'entourent.

L'occupation humaine de la vallée se résume à une organisation en trois parties bien distinctes: terrains exploités au fond de la vallée, habitat linéaire dispersé et souvent isolé sur les bords, là où les terrains sont plus secs, forêts et pâturages boisés sur les flancs. Cette structure est mise en évidence par une mosaïque particulière de couleurs, dominée par le bleu foncé des eaux du lac des Taillères, par le brun-vert des tourbières et le vert-noir des pessières sur les flancs des collines. À cette trame longitudinale simple se superpose celle, transversale, des activités agricoles, caractérisée par un parcellaire en lanières. Ce découpage du paysage en bandes est localement souligné par des murs de pierres sèches sur les flancs de la vallée. Les chemins agricoles dans l'axe des fermes sont eux aussi orientés perpendiculairement à la vallée. En raison de ce découpage particulier du territoire, les fermes sont isolées les unes des autres.

2.2 Géologie et géomorphologie

Occupant une longue dépression à plus de 1000 m d'altitude, la Vallée de La Brévine est constituée d'un synclinal élevé bordé de petites chaînes anticlinales parallèles, séparées par des vallonnements synclinaux. Son substratum imperméable – un synclinal karstique tapissé de dépôts morainiques et d'alluvions récentes très fines – est favorable au développement de zones de tourbières. Les glaciers du Quaternaire et l'érosion due aux écoulements de surface ont modelé le fond de cette vallée fermée, qui se présente actuellement comme une succession de dépressions et de bombements de faible amplitude.

Dans les affleurements calcaires, notamment au sud-ouest de la vallée, apparaissent de grandes zones de lapiaz, parfois colonisées par la végétation. Les eaux de pluie s'infiltrent dans le sous-sol par ces calcaires fissurés, ce qui a pour conséquence l'absence de cours d'eau en surface. Dans les zones argileuses, en revanche, les précipitations alimentent parfois des cours d'eau locaux, qui s'écoulent en direction des nombreuses dolines du centre de la vallée et alimentent un vaste réseau de drains souterrains. Véritables entonnoirs naturels, ces dolines – appelées localement emposieux – résultent de la dissolution ou parfois des effondrements des calcaires de surface dus à la circulation d'eaux souterraines.

À l'ouest du village de La Brévine, le lac des Taillères repose sur une couverture imperméable formée par des terrains argileux morainiques du Quaternaire et de la molasse du Tertiaire, recouvrant des sédiments créacés. Il est alimenté par quelques sources souterraines, le ruissellement de surface, les eaux de pluie et par un modeste ruisseau. Son exutoire, contrôlé par une petite retenue, est en liaison hydraulique directe avec la source de l'Areuse.

Dans la partie occidentale de la vallée, la grotte de Vers chez le Brandt, facilement accessible et longue de 250 m, constitue un exemple représentatif du sous-sol calcaire et du fort drainage souterrain des eaux de surface.

Les précipitations annuelles moyennes à La Brévine sont assez élevées par rapport au reste du Jura, amplifiant de ce fait les phénomènes karstiques ayant modelé le paysage. Durant les mois d'hiver, le microclimat spécifique de la Vallée de La Brévine s'explique principalement par la topographie évasée de la région. Cette topographie particulière en cuvette provoque l'accumulation d'air toujours plus froid au fond de la vallée et, lors de nuits d'hiver claires et sans vent, détermine des températures exceptionnellement basses.

2.3 Milieux naturels

Les milieux naturels sont répartis dans trois compartiments paysagers bien différents: le fond plat en partie humide, les flancs séchards et les forêts des pentes et des sommets anticlinaux.

La dimension et la qualité des milieux humides et des prairies du fond de la vallée offrent un site potentiellement favorable au Râle des genêts (*Crex crex*), une espèce d'oiseau au bord de l'extinction qui tente parfois une colonisation dans les vastes prairies aux abords des marais. Plusieurs hauts-marais, dont certains sont d'importance nationale, abritent une flore et une faune hautement spécialisées des milieux acides. Les prairies humides, localisées au bord immédiat du lac et des tourbières, sont riches en papillons en danger, à l'exemple du Cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*). Les rives du lac des Taillères abritent une végétation typique. Les ceintures végétales sont constituées de rose-lières et de prairies à laïches. Parmi ces dernières, la magnocariçaie (*Magnocaricion*) et la cariçaie de transition (*Caricion lasiocarpae*) recèlent des espèces remarquables d'odonates et d'orthoptères. Certaines petites zones humides se rencontrent également en combinaison avec des dolines, lorsque celles-ci sont temporairement colmatées.

Les prairies de fauche du fond de la vallée et les vastes pâturages boisés des flancs abritent une flore et une faune spécifiques liées à cette mosaïque de prés et de forêts. Les flancs exposés au sud-est sont couverts de vastes prairies et pâturages secs d'importance nationale, correspondant à des pelouses mi-sèches médio-européennes (*Mesobromion*). Ces prairies caractérisent les terres maigres et superficielles et les affleurements calcaires rocheux en contact avec les pâturages boisés. Les ourlets maigres xérothermophiles (*Geranion sanguinei*) abritent plusieurs espèces rares et en danger. La Vesce orobe (*Vicia orobus*) est une fabacée de l'étage montagnard au bord de l'extinction et exclusive à cette vallée; le Cytise rampant (*Cytisus decumbens*), rare et en danger, est une autre fabacée des prairies rocailleuses.

La hêtraie à sapin typique (*Festuco-Abieti-Fagetum*), souvent en mosaïque avec la pessière-sapinière à asplénium sur gros blocs (*Asplenio-Abieti-Piceetum*), constitue l'essentiel de la végétation forestière des pentes exposées au sud et des sommets anticlinaux. Sur les flancs nord, des bandes d'érablaie à langue-de-cerf typique (*Phyllitido-Aceretum*) alternent avec de petites surfaces de pessière à sphaignes typique (*Sphagno-Piceetum*) en mosaïque avec des mégaphorbiaies marécageuses (*Filipendulion*), des bas-marais et des petits plans d'eau. Du fait de leur dimension et de leur tranquillité, ces milieux fournissent un habitat idéal à de nombreux oiseaux forestiers en danger comme la Gélinotte des bois (*Bonasa bonasia*) ou le rare Grand Tétrás (*Tetrao urogallus*) et constituent un lieu de passage important pour la faune. Les forêts claires et les lisières des pâturages abritent une autre espèce de plante rare, en danger et exclusive de cette vallée, la Gesse de Bauhin (*Lathyrus bauhinii*).

2.4 Paysage historico-culturel

La Vallée de La Brévine, appelée à l'origine La Chaux-des-Taillères, reflète une adéquation harmonieuse entre sa morphologie et son occupation humaine, qui a peu évolué depuis plusieurs siècles. La première a dicté précisément et durablement la seconde, depuis sa colonisation au XV^e siècle par des familles en provenance du Locle.

La situation géographique particulière de la Vallée de La Brévine, éloignée des grands axes routiers, ainsi que son climat rigoureux, expliquent sa colonisation tardive. La colonisation de cette haute vallée jurassienne par l'homme a en effet débuté vers la fin du Moyen Âge seulement. À partir du Val-de-Travers, des entités territoriales constituées de grandes mairies disposées en lanières transversales à la vallée s'étendent, dans un premier temps, jusqu'à la frontière avec la Franche-Comté. La vaste commune actuelle de La Brévine se constitue dans un second temps en suivant l'axe de la vallée déterminé par le plissement jurassien, du nord-est vers le sud-ouest. Paysage traditionnel resté largement intact, la Vallée de La Brévine a maintenu ses subdivisions verticales. L'habitat est dispersé, avec des exploitations agricoles ceinturées par leurs zones d'exploitation en bandes transversales.

La juxtaposition côte à côte des parcelles, aujourd'hui encore bien marquée sur les flancs de la vallée par des murets de pierres sèches bordant les prairies pâturées, remonte à la colonisation des XV^e et XVI^e siècles. Lors des premiers défrichements, chaque nouveau colon recevait un domaine formé d'une parcelle de 100 à 300 m de largeur et d'une longueur atteignant parfois 2 km. Ces bandes sont disposées perpendiculairement à l'axe de la vallée et comprennent successivement des prairies destinées aux réserves de fourrage dans les parties basses et fertiles, puis des pâturages boisés ou non et enfin des forêts. La ferme, au toit à deux pans orientés dans le sens des vents dominants et à la façade principale orientée au sud-est, est construite en bordure de la route qui longe le bas du versant, à proximité des champs et des prés.

Dans les parties hautes, sur les flancs de la vallée, le paysage est caractérisé par une zone de pâturages d'été. L'exploitation agricole se poursuit actuellement de manière traditionnelle avec cependant une tendance au regroupement des exploitations et une intensification locale des pratiques culturales.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les tourbières de la Vallée de La Brévine faisaient partie du système d'exploitation traditionnel des terres agricoles, servant à la production de combustible destiné principalement à chauffer le poêle de la maison. Au cours du XIX^e siècle, le bois étant devenu rare et cher, la tourbe a été utilisée comme combustible de substitution dans la région et exportée jusque sur le littoral neuchâtelois. Dès la fin du XIX^e siècle, elle a peu à peu été supplantée par d'autres ressources énergétiques. L'exploitation de la tourbe horticole a perduré dans la région jusque dans les années 1992–1993, conduisant à une nette diminution des tourbières.

Les eaux du lac des Taillères étaient utilisées pour faire tourner des moulins à l'endroit où elles s'écoulaient dans l'emposieu qui lui sert d'exutoire, au Moulin du Lac. Construits au XVI^e siècle, ces moulins ont actionné battoirs, foules et scies.

3 Objectifs de protection

- 3.1 Conserver la silhouette des coteaux bordant le lac des Taillères.
- 3.2 Conserver la qualité et la fonction écologique des milieux humides et aquatiques ainsi que des zones riveraines du lac.
- 3.3 Conserver les formes géomorphologiques, en particulier les formes karstiques comme les dolines, les emposieux et les lapiaz.
- 3.4 Conserver l'ensemble paysager avec sa structure parcellaire et ses murs de pierres sèches ainsi que les bâtiments ruraux typiques.
- 3.5 Conserver une utilisation agricole adaptée au contexte local et permettre son évolution.
- 3.6 Conserver la qualité, l'étendue et la diversité de la mosaïque de pâturages boisés, forêts, clairières, zones humides et prairies sèches, ainsi que la flore caractéristique de ces milieux.
- 3.7 Conserver les structures et les habitats favorables aux oiseaux forestiers.

Vallée de la Brévine

